



EXTRAIT DU PROCES -VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

**AFFAIRE N°2020-001**  
**Direction des Affaires**  
**Générales et Moyens**  
**Généraux - Installation**  
**du Conseil**  
**d'Administration**

Que la convocation du Conseil d'Administration a été adressée le 7 juillet 2020 et que le nombre des membres présents est de 15 membres sur 17 et 1 procuration.

NOTA- Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché au CCAS

Nombre de membres en exercice : 17

**A l'ouverture de séance :**

Nombre de membres présents : 15

Nombre d'absents : 2

dont nombre de représentés : 1

Le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni en séance le 10 juillet 2020 sous la Présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Président du CCAS, sur convocation adressée en date du 7 juillet 2020 et en vertu de l'article R 123 -18 du Code de l'action sociale et des familles.

**Étaient présents à l'ouverture de la séance :**

Mesdames, BAFINAL Chantal, BOYER Pascaline, CADET Gilda, GOBALOU Virginie, LUCAS Marie Thérèse, LUCILLY Céline, MALET Viviane, PATCHANE-LACANE Madeleine, PALIOD Marie Claude, ROUVRAIS Simone et VERGNIET-CHAUVET Odile.

Messieurs, FONTAINE Michel, DIJOUX Stephano, NAYAGOM Jérémy et TEVANEE François.

**Était représenté pour la séance :** Monsieur MIQUEL Fabio par Madame ROUVRAIS Simone

**Était absent à l'ouverture de la séance :** Monsieur MIQUEL Fabio et GUFFLET Fernand

La Présidence de séance était assurée par : Monsieur Michel FONTAINE, Président du CCAS. Le secrétariat de séance est assuré par Ibrahim CADJEE - Directeur du CCAS.

**Le Président ouvre la séance, procède à l'appel, constate que le quorum est atteint, et que le Conseil peut valablement délibérer. Il énumère une à une les affaires à examiner.**

**Après lecture par les membres, du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 20 avril 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.**

**AFFAIRE N°2020-001 – Direction des Affaires Générales et Mo  
Conseil d'Administration**

Sous la présidence de Monsieur FONTAINE Michel, Maire de Saint Pierre, Président de droit du CCAS en application des dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles, les membres du Conseil d'Administration cités ci-après (*présents et absents*) sont installés dans leurs fonctions :

<b>MEMBRES ELUS</b>	<b>MEMBRES DESIGNES</b>
ROUVRAIS Simone	LUCILLY Céline – <i>Représente des Associations Familiales</i>
DIJOUX Jean Stéphano	GUFFLET Jean Fernand – <i>Représentant de la Société Saint Vincent de Paul</i>
MALET Viviane	MIQUEL Fabio – <i>Représentant de l'Association Prévention PEI</i>
TEVANEÉ François	CADET Gilda – <i>Représentante de l'Association Accompagnement et développement des Soins Palliatifs (A.S.P) SUD Réunion</i>
GOBALOU Virginie	LUCAS Marie Thérèse Guylaine - <i>Personne Qualifiée</i>
BAFINAL Chantal	PATCHANE LACANE Madeleine - <i>Personne Qualifiée</i>
PALIOD Marie Claude	NAYAGOM Jérémy - <i>Personne Qualifiée</i>
BOYER Pascaline	VERGNIET-CHAUVET Odile - <i>Personne Qualifiée</i>

Ceci exposé le Conseil d'Administration est déclaré installé.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
LE PRESIDENT DU CCAS**

**LE MAIRE  
PRESIDENT DU C.C.A.S.**

**Michel FONTAINE**